



Fondation Hospitalière pour
la Recherche sur la Précarité
et l'Exclusion sociale

COMPRENDRE POUR MIEUX PRENDRE SOIN ■

DOCUMENT DE SYNTHÈSE
**COLLOQUE
SCIENTIFIQUE**

Précarités et aléas
climatiques :
nouveaux défis,
nouvelles réponses

Mercredi 15 octobre 2025
Nîmes Université – Site Vauban

Décembre 2025

RAPPEL DU PROGRAMME

13h30	CAFÉ D'ACCUEIL	15h30	TABLE RONDE
14h00	MOT D'ACCUEIL Benoît ROIG , Président Nîmes Université		PLUS EXPOSÉS AUX RISQUES CLIMATIQUES, MOINS ARMÉS POUR Y FAIRE FACE Animée par le Pr Pierre FUMOLEAU, président du Conseil scientifique de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale
14h05	INTRODUCTIONS Luce LEGENDRE , Présidente de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale Didier JAFFRE , Directeur général de l'ARS Occitanie		Paquito BERNARD , chercheur en santé publique, IRSET Céline MICHELON , viticultrice et élue MSA Laure NORCA , responsable programme mal-être agricole, MSA Midi-Pyrénées-Sud Malik BERKANI , directeur territorial de la Croix-Rouge française en Occitanie
14h25	SESSION PLÉNIÈRE CONSTATS ET ACTIONS CONTRE LA PAUVRETÉ EN OCCITANIE Eric PELISSON , Commissaire régional à la lutte contre la pauvreté en Occitanie	16h15	POUR ALLER PLUS LOIN L'IMPACT DES ALÉAS CLIMATIQUES SUR LA PRÉCARITÉ : CE QU'EN DISENT LES ÉCONOMISTES
14h45	TABLE RONDE LES PERSONNES ÂGÉES PRÉCAIRES, PREMIÈRES VICTIMES DES FORTES CHALEURS Animée par Jean-Marc BLANC, chargé de mission autonomies / fragilités / vieillissement / précarité pour la présidence de Nîmes Université Dr Bernard LEDESERT , médecin de Santé Publique, CreaI-ORS Occitanie Yann LASNIER , délégué général des Petits Frères des Pauvres Marianna DANKO , ingénierie de recherche, Nîmes Université Pr Claude JEANDEL , directeur de l'École de gériatrie, Université Montpellier		Patrice GEOFFRON, professeur d'économie Université Paris Dauphine-PSL, directeur de l'équipe Énergie-climat, membre du Cercle des économistes ➤ Échanges avec la salle
		16h30	REMERCIEMENTS ET PERSPECTIVES Élisabeth VINOT , vice-présidente de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale
	➤ Échanges avec la salle		





**RETRouvez en ligne
LES ENREGISTREMENTS VIDÉOS
DES DIFFÉRENTES SESSIONS
DU COLLOQUE**

Flashez le QR code ci-contre





Benoît ROIG Président Nîmes Université

En ouverture du colloque, Benoît Roig a souhaité la bienvenue aux participants et salué la qualité de la collaboration entre l'Université de Nîmes et la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale. Il a souligné que cet événement s'inscrivait pleinement dans la vocation scientifique de l'établissement, dont l'identité est construite autour de la gestion des risques et des vulnérabilités.

Le président a rappelé que ces thématiques recouvrent à la fois les risques climatiques et environnementaux et les situations de précarité humaine qu'ils aggravent. Dans un territoire comme le Gard, l'un des départements les plus pauvres de France et particulièrement exposé aux aléas météorologiques extrêmes, fortes chaleurs estivales, pluies intenses automnales, la réflexion sur l'articulation entre climat et vulnérabilité sociale prend, selon lui, une importance toute particulière.

Benoît Roig a insisté sur la nécessité de penser et d'agir autrement, en favorisant la coopération entre acteurs, la transversalité des approches et l'expérimentation de nouveaux dispositifs d'accompagnement. Selon lui, les défis actuels imposent de croiser les disciplines et de renforcer le dialogue entre la recherche, l'action publique et la société civile. Le colloque a ainsi vocation à devenir un espace de réflexion et d'échange, permettant de faire émerger des solutions concrètes, innovantes et solidaires.

Le président a ensuite adressé ses remerciements à l'ensemble des intervenants et partenaires présents, et en particulier à la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale, pour la confiance accordée à l'Université dans la conduite d'une étude dont les premiers résultats devaient être présentés lors de la journée. Pour lui, ce partenariat illustre la manière dont la recherche doit se réaliser : en lien étroit avec les enjeux concrets des territoires.

Enfin, Benoît Roig a remercié les équipes de l'université, notamment Kim Iker et le service logistique et audiovisuel, pour l'organisation de l'événement et la captation vidéo des interventions.

Il a conclu en invitant les participants à échanger librement, dans un esprit d'ouverture et de dialogue, souhaitant que cette journée soit à la fois inspirante et constructive.



Luce LEGENDRE Présidente de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale

Luce Legendre a ouvert le colloque en saluant la convergence des engagements entre la puissance publique, les chercheurs, les associations et les acteurs sociaux réunis pour réfléchir à la question cruciale des liens entre précarité et aléas climatiques.

Elle a rappelé que c'est à l'invitation et avec le soutien de l'ARS Occitanie que la Fondation a fait de ce croisement thématique précarité / climat / santé un axe prioritaire de sa politique scientifique. Cette orientation rejoint celle du projet régional de santé 2023-2028, qui intègre désormais pleinement la dimension environnementale dans les déterminants de la santé publique.

La présidente a présenté le programme de recherche « Précarité et aléas climatiques », coordonné par la Fondation depuis 2023. Ce programme vise à mieux comprendre les effets de l'intensification des phénomènes climatiques, canicules, incendies, pénuries d'eau, inondations, prolifération du moustique tigre, érosion du littoral, sur les populations les plus vulnérables. L'objectif est double : analyser les impacts déjà observés et anticiper ceux à venir, pour construire des solutions concrètes et innovantes.

Luce Legendre a souligné que la Fondation, depuis sa création il y a un peu plus de cinq ans, s'est toujours donné pour mission de lier recherche et action. Selon elle, « ce n'est qu'en associant chercheurs, acteurs publics, associations et collectivités que des réponses durables pourront être trouvées ».

Grâce à l'engagement de son Conseil scientifique, présidé par le professeur Pierre Fumoleau, à la vice-présidence d'Elisabeth Vinot et au travail du directeur Alexandre Martini, la Fondation a déjà soutenu 25 projets de recherche, dont trois spécifiquement consacrés à la question des aléas climatiques, présentés au cours du colloque. Ces projets, a-t-elle précisé, ont vocation à favoriser la mise en œuvre de solutions adaptées en Occitanie, mais également dupliquables à l'échelle nationale.

Luce Legendre a tenu à remercier les administrateurs et les membres du Conseil scientifique pour leur engagement, ainsi que les trois Agences régionales de santé partenaires, Occitanie, Île-de-France et Guyane, dont le soutien contribue au rayonnement national de la Fondation.

Elle a adressé un remerciement particulier à Didier Jaffre, directeur général de l'ARS Occitanie, pour sa confiance et son appui constants.

La présidente a conclu en réaffirmant la vocation de la Fondation : faire dialoguer science, santé et solidarité, dans une démarche collective tournée vers la prévention, la compréhension et l'adaptation aux transformations climatiques. Elle a souhaité à l'ensemble des participants un colloque riche, mobilisateur et porteur d'initiatives concrètes.



Didier JAFFRE

Directeur général de l'ARS Occitanie

Didier Jaffre a salué l'initiative conjointe de ce colloque, de la part de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale et de Nîmes Université. Il a exprimé sa reconnaissance envers les organisateurs et les partenaires, soulignant le rôle essentiel du dialogue entre la recherche, la santé publique et la lutte contre la pauvreté.

Il a rappelé que la création de la Fondation résulte d'un travail de longue haleine engagé sous la direction du CASH de Nanterre par Luce Legendre, avec le soutien de l'ARS et de plusieurs partenaires institutionnels. L'idée initiale, a-t-il expliqué, était de donner une place centrale à la recherche sur la précarité et l'exclusion sociale, en complément des actions sociales et sanitaires menées sur le terrain. La Fondation incarne selon lui une réussite collective associant chercheurs, décideurs et acteurs sociaux.

Didier Jaffre a ensuite mis en perspective les défis majeurs auxquels l'Occitanie est confrontée : la pauvreté persistante, qui y touche certains des départements les plus fragiles de France, et les effets des aléas climatiques, de plus en plus marqués dans la région. Il a rappelé que la pauvreté n'était pas seulement urbaine mais également rurale, affectant les territoires montagneux ou isolés comme la Lozère, où l'accès aux soins demeure limité.

Sur le plan climatique, Didier Jaffre a insisté sur la multiplication des phénomènes extrêmes : épisodes cévenols, incendies, sécheresses, canicules, mais aussi émergence de maladies vectorielles liées au moustique tigre (chikungunya, dengue, Zika). Ces phénomènes, a-t-il précisé, ne sont plus exceptionnels : « *la question n'est plus de savoir s'ils vont survenir, mais quand* ».

Il a mis en garde contre les conséquences sanitaires et sociales de ces crises, qui frappent en priorité les populations précaires et les sans-abri, déjà fragilisées par l'isolement et le manque d'accès aux soins. Pour lui, la canicule permanente de l'été méditerranéen représente désormais un enjeu vital pour les personnes vivant à la rue ou dans des logements mal adaptés.

Face à ces constats, l'ARS Occitanie souhaite renforcer ses collaborations avec la Fondation et s'appuyer sur les projets de recherche appliquée qu'elle soutient. Ces travaux, estime son directeur général, permettent de guider les politiques publiques et d'orienter l'action des agences régionales, en s'appuyant sur des données concrètes et des retours de terrain.

Didier Jaffre a rappelé que l'ARS consacre chaque année 27 milliards d'euros à la santé des habitants d'Occitanie, et que le soutien financier accordé à la Fondation, bien que modeste à cette échelle, représente « *une petite goutte d'eau capable de produire beaucoup d'effets* ». Il a plaidé pour une extension nationale du partenariat entre la Fondation et les autres agences régionales de santé, afin de mutualiser les efforts et diffuser les innovations développées dans le cadre des appels à projets.

Enfin, le directeur général a conclu en exprimant le souhait que ce colloque soit le premier d'une série organisée sur les différents territoires de la région, de l'est à l'ouest. Il a insisté sur la nécessité d'adapter les actions aux réalités locales, rappelant que les réponses à la précarité et au changement climatique ne peuvent être uniformes d'un territoire à l'autre.

Il a salué la qualité des intervenants et des échanges à venir, tout en soulignant la dynamique collective qui s'installe entre institutions, chercheurs et associations autour de ces enjeux de santé et d'environnement.



Eric PELISSON

Commissaire régional à la lutte contre la pauvreté en Occitanie

Eric Pélisson a livré un exposé sur les liens étroits entre pauvreté, vulnérabilité sociale et changement climatique, en s'appuyant sur son expérience au sein des services de l'État et sur les données les plus récentes de l'Insee et de Météo France. Il a rappelé que les personnes les plus pauvres sont paradoxalement celles qui contribuent le moins au changement climatique, mais qu'elles en subissent les effets les plus graves et disposent des moindres moyens pour s'y adapter.

En Occitanie, la situation est d'autant plus préoccupante que la région gagne 43 000 nouveaux habitants par an, concentrés pour l'essentiel dans les vallées de l'Aude et de la Garonne, de Narbonne à Montauban, l'une des zones les plus exposées aux effets du réchauffement.

Il a décrit ce phénomène comme une « double peine de pauvreté » : les ménages modestes, exclus des centres-villes en raison du coût du logement, s'installent loin des pôles urbains, dans des logements mal isolés, souvent énergivores, et dépendent de véhicules anciens et polluants dont l'entretien devient ruineux, avec une problématique d'accès aux zones à faibles émissions actuellement suspendues mais indispensables. Cette précarité résidentielle et énergétique conduit à une spirale : « *les personnes payent en chauffage ce qu'elles ne payent pas en loyer* », a-t-il résumé.

S'appuyant sur les indicateurs de l'INSEE, il a rappelé que 17,5 % de la population d'Occitanie vit sous le seuil de pauvreté, soit 1,1 million de personnes, avec des revenus moyens de 885 euros mensuels, bien en-deçà du seuil de pauvreté fixé à 1 288 euros. La pauvreté est particulièrement marquée dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'Hérault et le Gard, quatre des dix départements les plus pauvres de France.

Eric Pélisson a insisté sur la nécessité de dépasser les approches purement monétaires : la pauvreté en conditions de vie donne une image plus juste des privations subies. Pouvoir se chauffer, faire face à une dépense imprévue, posséder une voiture ou s'offrir une semaine de vacances par an, sont autant d'indicateurs concrets qui révèlent la vulnérabilité réelle des ménages.

Pour lui, ces indicateurs sont plus utiles pour l'action publique, car ils permettent de cibler des leviers d'action précis.

Il a ensuite rappelé la structuration nationale de la politique de lutte contre la pauvreté, initiée par la loi de 1998 et relancée sous le quinquennat d'Emmanuel Macron avec la création, auprès de chaque préfet de région, d'un commissaire à la lutte contre la pauvreté, chargé d'assurer la transversalité interministérielle. Depuis 2022, cette politique s'intitule désormais « Pacte des solidarités », afin de rompre avec la stigmatisation associée au mot « pauvreté » et d'affirmer une approche inclusive et collective.

Le Pacte des solidarités repose sur quatre axes :

1. L'investissement social, pour prévenir la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté. Il a rappelé qu'en France, il faut en moyenne six générations pour sortir durablement de la pauvreté, signe, entre autres, d'un système éducatif encore trop inégalitaire.
2. La sortie de la pauvreté par le travail, dans le cadre du projet France Travail, levier d'insertion sociale et de reconstruction du lien humain, et non seulement économique.
3. L'accès aux droits et l'aller-vers, notamment pour combattre le non-recours (jusqu'à 30 % des ayants droit ne perçoivent pas les aides auxquelles ils peuvent prétendre) et redonner confiance dans les institutions. Des dispositifs expérimentaux, comme les Territoires zéro non-recours, visent à inverser cette tendance. Cinq ont ainsi été lancés en Occitanie.
4. La transition écologique et solidaire, au cœur du colloque, qui vise à intégrer la justice sociale dans la transition environnementale.

Sur ce dernier point, Éric Pélisson a détaillé plusieurs initiatives régionales : l'organisation d'une journée sur la transition écologique juste à Toulouse en janvier 2025, rassemblant plus de 400 participants ; la création d'un groupe de travail animé par la CRESS Occitanie, autour d'un triple objectif de décloisonnement : entre territoires, institutions et métiers ; l'inscription de la notion de transition juste et solidaire dans la COP régionale Occitanie, l'une des deux seules régions en France à l'avoir fait.

Il a également annoncé la tenue de la prochaine conférence régionale sur la pauvreté le 29 octobre 2025 à Montpellier, consacrée à la pauvreté des familles monoparentales, un phénomène en forte progression.

Enfin, il a exposé plusieurs axes d'action concrets portés par l'État et ses partenaires :

- la transformation de l'aide alimentaire, vers une distribution plus digne et plus durable, intégrant des produits frais et locaux grâce au collectif inter-associatif régional COPALIM, unique en France ;
- la lutte contre la précarité énergétique, via le programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie), soutenu par l'État et les départements dans le cadre des contrats locaux des solidarités ;
- le développement de la mobilité solidaire, avec des plateformes locales permettant d'accompagner les personnes sans moyen de transport ou éloignées de l'emploi ;
- le croisement entre santé publique et climat, afin de mieux anticiper les effets combinés de la chaleur, de la pollution et de l'isolement sur les populations vulnérables.

En conclusion, Éric Pélisson a insisté sur l'urgence de penser ensemble la pauvreté et la transition écologique, et de replacer les personnes concernées au centre de la conception des politiques publiques. Pour lui, « *la transition ne sera juste que si elle est réellement partagée, construite avec et pour les plus fragiles* ».



**Intervention de Dr Bernard LEDESERT, médecin de Santé Publique,
Crai-ORS Occitanie**

Bernard Ledésert a présenté les travaux menés par le Crai-ORS Occitanie, deux entités réunies avec pour mission d'appuyer les décideurs publics et les acteurs de terrain dans les domaines de la santé, de l'action sociale et de l'accompagnement des populations vulnérables, qu'il s'agisse de personnes âgées, de personnes en situation de handicap ou de précarité sociale.

Interrogé sur la notion de vulnérabilité, il l'a définie comme la situation de toute personne dont les capacités d'adaptation sont limitées face à un aléa, qu'il soit sanitaire, économique ou social. Cette vulnérabilité peut provoquer des fragilités dans le domaine de la santé, du logement, de l'emploi ou encore de la mobilité, et résulte souvent d'un enchaînement d'accidents de vie. Ces fragilités tendent à se cumuler, créant des situations complexes d'exclusion, particulièrement sensibles en période de fortes chaleurs.

S'appuyant sur les données de Santé Publique France, Bernard Ledésert a rappelé que les canicules de l'été 2025 avaient entraîné une surmortalité de 700 décès, dont la quasi-totalité chez les plus de 75 ans. Ces vagues de chaleur affectent plus sévèrement les personnes âgées, isolées, atteintes de maladies chroniques ou vivant dans des logements dégradés. Il a ainsi évoqué un véritable « cocktail de vulnérabilités », combinant isolement, précarité énergétique et fragilité sanitaire.

Il a ensuite détaillé le projet de recherche soutenu par la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale, mené en partenariat avec ses collègues Patrice Poinat et Alexandre Mitov : ce projet vise à élaborer un outil cartographique prédictif permettant d'identifier les territoires les plus vulnérables face aux vagues de chaleur, à partir d'indicateurs croisés de précarité sociale, de démographie et de climat.

L'outil repose sur trois axes d'analyse principaux :

1. La défavorisation sociale, mesurée à partir d'un indice combinant une dizaine de variables socio-économiques, réparties sur les zones IRIS de l'INSEE (unités statistiques d'environ 2 000 habitants).
2. La caractérisation des populations âgées, incluant la proportion de personnes de plus de 75 ans, de retraités et de personnes vivant seules, l'isolement constituant un facteur aggravant majeur.
3. L'exposition à de fortes chaleurs : construites à partir d'indicateurs météorologiques (nombres de nuits tropicales, nombres de journées avec température supérieure à 30°C sur un territoire donné), modulation par la végétalisation.

Ces trois dimensions ont été combinées pour construire un score global de vulnérabilité à une échelle géographique fine. L'analyse comparée des données de 2011 à 2017 montre une dégradation significative de la situation : les territoires les moins vulnérables, qui représentaient 18 % des IRIS en 2011, ne sont plus que 12 % en 2017, tandis que la part des zones à très forte vulnérabilité est passée de 5 % à 13 %. Autrement dit, la vulnérabilité au changement climatique s'étend et s'intensifie, en particulier dans les zones déjà fragiles.

13

Animée par Jean-Marc BLANC, chargé de mission autonomies / fragilités / vieillissement / précarité pour la présidence de Nîmes Université

Dr Bernard LEDESERT, médecin de Santé Publique, Crai-ORS Occitanie

Yann LASNIER, délégué général des Petits Frères des Pauvres

Marianna DANKO, ingénierie de recherche, Nîmes Université

Pr Claude JEANDEL, directeur de l'École de gériatrie, Université Montpellier

TABLE RONDE 1

LES PERSONNES ÂGÉES PRÉCAIRES, PREMIÈRES VICTIMES DES FORTES CHALEURS

Le Dr Ledésert a expliqué que la prochaine étape consisterait à actualiser les données sur une nouvelle période et évaluer la possibilité d'agrégner l'indicateur à une granularité géographique plus haute. Un travail exploratoire de validation de l'indicateur avec des données de santé et des données de mortalité, ainsi qu'un travail sur la question de la vulnérabilité physiologique, pourraient aussi être envisagés.

À terme, cet outil devra être mis à disposition des acteurs publics et associatifs, collectivités, ARS, CCAS, associations, pour leur permettre de cibler les interventions de prévention et d'adaptation sur les territoires les plus exposés. Ceci met en lumière la valeur stratégique de la donnée territoriale pour anticiper les crises sanitaires liées aux aléas climatiques et orienter les politiques publiques de manière plus fine et équitable.

Intervention de Yann LASNIER, délégué général des Petits Frères des Pauvres



Yann Lasnier a présenté un état des lieux particulièrement préoccupant de l'isolement social des personnes âgées en France, à partir des résultats du baromètre national que son association publie tous les quatre ans depuis 2017. Selon ce baromètre, le nombre de personnes de plus de 60 ans en situation de « mort sociale », c'est-à-dire totalement coupées de leurs cercles de sociabilité (famille, amis, voisins, vie associative), ne cesse d'augmenter : 350 000 en 2017, 530 000 en 2021, et désormais 750 000 en 2025. Si cette tendance se poursuit, la France pourrait ainsi compter plus d'un million de personnes âgées isolées à l'horizon 2030.

Yann Lasnier a rappelé que ce phénomène ne touche pas seulement les aînés, mais que l'avancée en âge agit comme un accélérateur de l'isolement. Aujourd'hui, plus de 3 millions de personnes sont en situation d'isolement social fort, dont 2,5 millions coupées d'au moins deux cercles de sociabilité.

Au-delà des chiffres, Yann Lasnier a illustré ce constat par des données marquantes : 400 000 personnes âgées n'ont pas de voisins ; plus de 3 millions n'ont ni enfants ni petits-enfants, autant d'éléments qui réduisent drastiquement les solidarités de proximité et fragilisent les politiques publiques de lutte contre l'isolement.

Il a souligné les liens directs entre isolement, perte d'autonomie et précarité économique. Les études de l'association montrent que plus les revenus sont faibles, plus la probabilité d'isolement augmente : 4 % des plus de 60 ans sont en « mort sociale » dans la population générale, mais 9 % parmi ceux dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 000 euros.

Yann Lasnier a aussi alerté sur la corrélation entre isolement et santé mentale, rappelant que la solitude prolongée favorise les maladies neurodégénératives et la perte d'autonomie. Selon lui, l'isolement n'est pas seulement un problème social, mais un facteur aggravant de dépendance et de mortalité.

Face à cette situation, les Petits Frères des Pauvres, association bientôt octogénaire, accompagne chaque année environ 30 000 personnes, un chiffre dérisoire face à l'ampleur du phénomène. C'est pourquoi l'organisation s'efforce désormais de mobiliser la société dans son ensemble, au-delà du seul champ associatif.

Yann Lasnier a présenté à ce titre le programme des « Oasis solidaires », un dispositif innovant qui permet à des commerces, entreprises et lieux publics de devenir des espaces de fraîcheur et d'accueil pour les personnes âgées lors des périodes de canicule. En 2025, plus de 500 sites ont été référencés sur le territoire, témoignant du succès grandissant de cette initiative.

Le délégué général a toutefois souligné que cette dynamique reste fragile et dépendante de la mobilisation citoyenne. Il a exprimé son inquiétude face à la fragilisation du tissu associatif et au risque d'un futur « désert de l'engagement ». Il a plaidé pour un soutien renforcé à la vie associative, considérée comme un pilier de la cohésion sociale et du lien intergénérationnel.

Il a appelé à une véritable politique de prévention de l'isolement, indépendante des cycles politiques. Selon lui, la prévention doit s'inscrire dans une vision à 15 ou 20 ans, avec un effort national de repérage des personnes isolées, inspiré par la canicule de 2003.

Yann Lasnier a conclu en estimant qu'il était urgent de quantifier le coût réel de l'isolement social pour en faire un levier d'action publique, et de replacer la solidarité de proximité au cœur des politiques climatiques et sociales.



Intervention de Marianna DANKO, ingénierie de recherche, Nîmes Université

Marianna Danko a présenté les premiers résultats d'une recherche-action financée par la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale, consacrée à la prévention des effets des fortes chaleurs sur les personnes âgées précaires et isolées. Elle a précisé que des échanges sont prévus avec la Fondation, notamment son conseil scientifique, avant la formalisation des conclusions de ces travaux.

Cette étude, menée avec ses collègues Florian Manzano et Thomas Jover, s'est déroulée sur six territoires d'Occitanie sélectionnés selon leur niveau de fragilité sociale et sanitaire : Bagnols-sur-Cèze, La Grand-Combe, Nîmes, Uzès, Sète et Vias. Ces zones ont été identifiées à partir des données 2021 de l'Observatoire régional des fragilités de la CARSAT Languedoc-Roussillon.

L'objectif du projet était de co-construire, avec des habitants âgés de plus de 60 ans, des actions de prévention adaptées aux réalités locales, en s'appuyant sur les acteurs de terrain – CCAS, unités locales de la Croix-Rouge, associations d'aide à domicile, structures sociales et humanitaires. Marianna Danko a tenu à saluer le rôle crucial de ces partenaires, « véritables relais de confiance »,

sans lesquels le travail de terrain n'aurait pas pu être mené.

La démarche a comporté trois phases :

1. une phase d'enquête, permettant d'identifier les besoins et les représentations des personnes âgées vis-à-vis de la chaleur.
2. une phase de co-construction des actions de prévention, en ateliers collectifs avec les participants et les professionnels.
3. une phase d'évaluation et de communication, pour mesurer les effets de cette démarche participative.

Initialement centrée sur des focus groups, la méthodologie a dû être ajustée face aux réalités du terrain. Les chercheurs ont en effet constaté que les personnes les plus isolées ne pouvaient être contactées que par une démarche « d'aller-vers » : rencontres à domicile, visites dans les files d'attente d'aide alimentaire ou dans les vestiboutiques de la Croix-Rouge. Cette approche a permis d'impliquer 65 personnes en ateliers collectifs et environ 35 personnes supplémentaires rencontrées en dehors des dispositifs formels.

Sur le plan scientifique, l'équipe a mobilisé à la fois des outils quantitatifs (questionnaires standardisés) et des outils qualitatifs issus de l'éducation populaire. Les questionnaires ont été administrés avant et après la canicule afin de mesurer l'évolution des comportements et des perceptions face au risque.

Les premiers résultats révèlent plusieurs enseignements clés :

- les personnes âgées interrogées se sentaient plus fragiles après la canicule qu'avant, ce qui traduit une prise de conscience accrue de leur vulnérabilité.
- elles conservaient globalement une forte confiance dans l'efficacité des mesures de prévention préconisées par Santé Publique France et l'ARS.
- surtout, après les ateliers et l'expérience concrète des chaleurs extrêmes, elles avaient davantage mis en pratique ces gestes de protection, se disant plus capables d'agir pour se protéger.

Ainsi, la canicule vécue a joué un rôle de déclencheur comportemental, renforçant la compréhension du risque et la motivation à adopter les bons réflexes. Comme l'a résumé la chercheuse, « *la conscience du danger a évolué du plan cognitif au plan comportemental : les personnes sont passées de la connaissance à l'action* ».

Comme elle l'a affirmé en conclusion de son intervention, ce projet illustre pleinement l'intérêt des recherches participatives, où les habitants deviennent co-acteurs de la prévention, et où la dimension humaine et relationnelle constitue le levier principal d'adaptation aux crises climatiques.



Intervention du Pr Claude JEANDEL, directeur de l'École de gérontologie, Université Montpellier

Le Pr Claude Jeandel est intervenu sur la notion de fragilité et sur les enjeux de santé publique que pose le vieillissement face au changement climatique.

Il a d'abord rappelé que la fragilité n'est pas un état fixe mais un processus dynamique : « *on ne naît pas fragile, on le devient* ». Ce processus de fragilisation résulte de l'interaction entre des facteurs biologiques, psychologiques, sociaux et environnementaux, et les aléas climatiques en font désormais pleinement partie.

Il a insisté sur la nécessité de décloisonner les approches médicales et sociales. Selon lui, il est réducteur de parler de « problèmes médicaux » : la perte d'autonomie et la vulnérabilité doivent être comprises à travers une grille biomédicale, psychosociale et environnementale. Cette approche intégrée constitue le cœur du modèle gériatrique moderne.

Claude Jeandel a ensuite replacé la réflexion dans le contexte des grandes transitions contemporaines : démographique, avec le vieillissement massif de la population ; épidémiologique, marquée par l'explosion des maladies chroniques incapacitantes ; écologique, liée à la dégradation rapide de l'environnement ; économique et numérique, qui modifient les équilibres sociaux et les parcours de soins.

S'appuyant sur les travaux de la CNSA et du modèle Livia, il a présenté des projections alarmantes : d'ici 2035, le nombre de personnes âgées dépendantes (GIR 1 à 4) augmentera de 50 %, conséquence combinée du vieillissement et de la progression des maladies neuro-évolutives. Ces pathologies, en particulier les troubles cognitifs, exposent davantage aux risques liés aux canicules, notamment les coups de chaleur. Le professeur a détaillé les mécanismes physiologiques qui expliquent cette vulnérabilité : diminution de la capacité à réguler la température corporelle, déshydratation accrue liée à certains traitements médicamenteux, perte du signal de soif, déficit de thermolyse chez les personnes âgées. Ces facteurs se combinent avec la précarité sociale, l'isolement et la polypathologie, renforçant les risques lors des épisodes extrêmes.

Le Pr Jeandel a également évoqué la question des aidants : aujourd'hui, près de 9 millions de personnes soutiennent un proche dépendant ou en situation de handicap. Or, les projections montrent qu'à partir de 2035, la courbe des aidants disponibles décroît tandis que celle des personnes dépendantes augmente fortement. Cette divergence annonce une crise de la solidarité familiale et un risque majeur d'isolement social pour les personnes âgées.

fragiles. Claude Jeandel a illustré cette tendance par une analyse territoriale issue du Haut Conseil de l'âge, croisant deux indicateurs : la part des plus de 75 ans dépendants et celle des personnes âgées isolées. L'étude met en évidence une hétérogénéité territoriale importante, avec plusieurs départements d'Occitanie cumulant forte dépendance et fort isolement. Ces données, a-t-il précisé, rejoignent les observations présentées par le Creai-ORS sur la vulnérabilité climatique des territoires.

Pour le professeur Jeandel, ces constats appellent une réflexion urgente sur les réponses collectives à apporter. Il a évoqué plusieurs pistes :

- la mise en œuvre effective de la loi « Bien vieillir » qui prévoit la création de registres locaux permettant de repérer les personnes âgées isolées ;
- le croisement des bases de données entre les différents services sociaux et sanitaires (CCAS, DAC, France Services, SPDA) pour cibler plus efficacement les populations à risque ;
- le développement d'une culture de la prévention proactive, au-delà des seules périodes de crise.

En conclusion, le Pr Claude Jeandel a souligné le parallèle entre la crise du Covid et les canicules, deux phénomènes qui frappent les mêmes publics fragiles et produisent des effets similaires : surmortalité immédiate et fragilisation durable des survivants. Il a appelé à une approche « *globale, coordonnée et interdisciplinaire* », estimant que les enjeux du vieillissement, de la santé publique et du climat ne peuvent plus être pensés séparément.

➤ Échanges avec la salle

La première prise de parole est venue de Sandrine Burési, représentante de l'association *J'ai hâte !*, engagée dans la transition énergétique solidaire. Elle a témoigné des actions de son collectif auprès des habitants pour les accompagner dans leurs pratiques de consommation d'énergie. Elle a constaté que les personnes les plus ouvertes à ces démarches étaient souvent des personnes âgées vivant seules, en demande de lien social autant que de conseils techniques. Selon elle, la recherche-action menée sur le terrain contribue simultanément à faire progresser la science et à rompre l'isolement, un double bénéfice rarement mis en avant, un constat évidemment partagé par l'ensemble des intervenants.

Didier Jaffre a questionné la corrélation entre les zones d'exposition climatique et la situation des personnes âgées, alors que la cartographie présentée semble indiquer que les zones les plus exposées, le littoral et la plaine allant de Carcassonne à Toulouse, coïncident avec celles où la population âgée est la plus dense. En réponse, Claude Jeandel a confirmé que les zones littorales affichaient effectivement un taux d'isolement supérieur à la moyenne, en partie lié à l'arrivée de retraités nouveaux habitants, souvent éloignés de leurs familles. Il a complété en rappelant un enseignement issu de la canicule de 2003 : les décès n'ont pas touché les plus dépendants (souvent accompagnés) ni les plus robustes (mieux informés), mais les personnes « entre deux », autonomes mais isolées, sans accompagnement quotidien.

Une troisième intervention, par la directrice du centre social Emile Jourdan, proche de l'Université de Nîmes, a mis l'accent sur la nécessité du porte-à-porte. Celle-ci a expliqué que malgré la richesse des initiatives locales, jardins partagés, commissions santé, animations intergénérationnelles, les publics les plus isolés restent invisibles sans une démarche d'« aller-vers » directe, menée sur le terrain, à domicile. Claude Jeandel a salué cette observation, soulignant que l'« aller-vers » exige de la minutie et une connaissance fine du territoire. Il a remercié la participante pour cette initiative, la qualifiant de « terrain d'expérimentation utile pour toute politique de prévention ». Il a même suggéré d'utiliser la période des campagnes municipales à venir pour former les volontaires au repérage des fragilités via le dispositif ICOPE (programme de prévention du déclin fonctionnel des seniors), afin de joindre sensibilisation et action de proximité.

Cette séquence a mis en évidence un consensus parmi les participants : la lutte contre la vulnérabilité climatique des aînés ne peut réussir qu'en combinant données scientifiques, approche territoriale et travail social de terrain.

TABLE RONDE 2 PLUS EXPOSÉS AUX RISQUES CLIMATIQUES, MOINS ARMÉS POUR Y FAIRE FACE.



Animée par le Pierre FUMOLEAU, président du Conseil scientifique de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale

PLUS EXPOSÉS AUX RISQUES CLIMATIQUES, MOINS ARMÉS POUR Y FAIRE FACE

Animée par le Pierre FUMOLEAU, président du Conseil scientifique de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale.

Paquito BERNARD, chercheur en santé publique, IRSET

Céline MICHELON, viticultrice et élue MSA, et de Laure NORCA, responsable programme mal-être agricole, MSA Midi-Pyrénées-Sud

Malik BERKANI, directeur territorial de la Croix-Rouge française en Occitanie

Pierre Fumoleau a introduit la table ronde en proposant une réflexion nourrie par un outil d'intelligence artificielle. Il a expliqué avoir demandé à ce programme de dresser un état des lieux sur le sujet.

Pierre Fumoleau a ainsi rappelé que le changement climatique n'affecte pas tous les individus de la même manière : ses conséquences frappent davantage ceux qui disposent du moins de ressources pour s'en protéger. Cette injustice environnementale renforce les inégalités sociales déjà existantes et met en péril les droits fondamentaux des personnes les plus fragiles.

Il a ensuite exposé les facteurs majeurs de vulnérabilité relevés par son analyse et par la littérature scientifique : un habitat précaire, souvent insalubre, mal isolé ou implanté dans des zones à risque (inondables ou surchauffées) ; un accès limité aux ressources essentielles, telles que l'eau, l'électricité, l'hygiène ou les soins ; une mobilité réduite, rendant difficile toute évacuation en cas de catastrophe ; un isolement social et familial, qui prive les individus d'un réseau de soutien ; une méconnaissance des dispositifs d'alerte, limitant l'efficacité des politiques publiques de prévention.

Pierre Fumoleau a ensuite évoqué les conséquences en chaîne de cette fragilité structurelle : faible résilience économique (impossibilité de réparer ou reconstruire après un sinistre) ; accès restreint à l'information ; sous-représentation politique des publics précaires dans les instances de décision ; santé fragilisée, notamment pour les enfants, les personnes âgées ou les malades chroniques, plus sensibles au stress thermique et aux épidémies.

Ces vulnérabilités multiples produisent un véritable cercle vicieux : chaque événement climatique renforce la précarité, qui à son tour augmente la vulnérabilité au prochain choc.

Pierre Fumoleau a insisté sur la nécessité de penser les politiques climatiques à travers le prisme de la justice sociale : intégrer les inégalités sociales dans la conception des politiques d'adaptation ; renforcer les dispositifs de prévention ciblant les populations fragiles ; favoriser l'accès à un logement digne et résilient ; associer directement les communautés concernées aux décisions qui les touchent.

TABLE RONDE 2

PLUS EXPOSÉS AUX RISQUES CLIMATIQUES, MOINS ARMÉS POUR Y FAIRE FACE.



Intervention de Paquito BERNARD, chercheur en santé publique, IRSET

Paquito Bernard a présenté le projet CoolSleep, soutenu par la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale. Ce projet s'inscrit dans une réflexion plus large sur les impacts du changement climatique sur la santé, et plus particulièrement sur la qualité du sommeil des personnes vivant dans des logements sociaux exposés à la chaleur.

Le chercheur a rappelé que le changement climatique est désormais reconnu par l'OMS comme le premier déterminant de la santé mondiale au XXI^e siècle. L'été 2025, marqué par des records de chaleur et des nuits tropicales inédites à Nîmes, n'est plus une exception : « *Ce que nous vivons aujourd'hui sera la norme de 2030, 2040 ou 2050 si nous restons sous les deux degrés* », a-t-il rappelé.

Le projet CoolSleep part d'un double constat : d'une part, les systèmes d'alerte et de prévention mis en place depuis 2003 (listes de personnes fragiles, plans canicule) n'ont pas prouvé leur efficacité sur le plan de la santé publique ; d'autre part, le système de santé français, qui représente 8 à 10 % de l'empreinte carbone nationale, doit réduire rapidement ses émissions tout en renforçant sa résilience face aux crises sanitaires climatiques.

Dans ce contexte, Paquito Bernard plaide pour une approche préventive et territorialisée de la santé publique : « *Nous devons repenser la vulnérabilité non pas seulement en termes médicaux, mais géographiques et sociaux : qui est exposé, où, et comment ?* ».

Le projet CoolSleep explore ainsi la question du sommeil comme indicateur de vulnérabilité. Le sommeil altéré, a-t-il expliqué, est un déterminant transversal : il accroît le risque de diabète, de cancers, de maladies neurodégénératives, de dépression, de troubles anxieux, de conflits familiaux et même de baisse de performance cognitive. « *Protéger le sommeil, c'est protéger la santé globale* », a-t-il résumé.

Le chercheur distingue deux approches complémentaires :

- les interventions structurelles (rénovation thermique, architecture bioclimatique), nécessaires mais insuffisantes. Certaines rénovations, mal conçues, produisent même un « effet thermos », réduisant la consommation d'hiver mais aggravant la chaleur l'été.
- les interventions comportementales et communautaires, visant à modifier les habitudes quotidiennes (aération, hydratation, adaptation du rythme de vie) et à renforcer la résilience collective.

Le projet Cool Sleep se déroule actuellement en partenariat avec plusieurs bailleurs sociaux d'Occitanie. Sa première phase vise à identifier les pratiques existantes de protection contre la chaleur, tant au niveau individuel qu'organisationnel. La seconde phase prévoit la mesure continue du sommeil grâce à un capteur discret placé sous le matelas, permettant de suivre la qualité et la durée du sommeil sur plusieurs mois.

Ces données seront croisées avec des indicateurs de santé mentale et de bien-être recueillis mensuellement via une application mobile. L'équipe développera également des kits de refroidissement, composés d'outils validés scientifiquement (bonnets réfrigérants, surmatelas thermiques, tissus respirants) mais encore peu étudiés sur le plan de leur acceptabilité sociale.

Enfin, une phase participative réunira chercheurs, spécialistes du bâtiment et locataires HLM pour co-construire une intervention réellement adaptée aux besoins et aux réalités des habitants. L'ambition à long terme est de lancer, d'ici 2028, un essai clinique contrôlé pour évaluer l'efficacité de ces dispositifs sur la santé mentale et le sommeil.

Lors des échanges avec la salle, une représentante de l'association Bâtir Vivant a insisté sur la nécessité d'impliquer les acteurs du biosourcé local dans les projets de rénovation thermique, souhaitant une collaboration entre scientifiques et artisans. Paquito Bernard a salué cette proposition, rappelant l'importance de sortir du travail en « silos » et d'intégrer la diversité des savoirs.

Interrogé ensuite sur la prise en compte du sommeil des enfants, Paquito Bernard a indiqué que cette piste serait trop coûteuse, et complexe sur le plan éthique, mais qu'une évaluation indirecte via les parents serait intégrée à la recherche.

En conclusion, Paquito Bernard a défendu une vision intégrée et pragmatique de la santé publique, articulant innovation scientifique, participation citoyenne et justice environnementale.



Interventions de Céline MICHELON, viticultrice et élue MSA, et de Laure NORCA, responsable programme mal-être agricole, MSA Midi-Pyrénées-Sud

Céline Michelon, viticultrice dans l'Hérault (<http://masdebayle.com/>) a partagé la réalité du changement climatique vécu par les agriculteurs. Elle a décrit la transformation rapide du climat méditerranéen : pluies devenues imprévisibles, canicules à répétition, épisodes de gel tardif, et même chutes de neige inhabituelles. « *Quand j'étais enfant, un été à 31°C était exceptionnel. Aujourd'hui, c'est devenu le printemps* », a-t-elle rappelé, soulignant à quel point les repères météorologiques transmis depuis des générations ont disparu. Dans ce contexte, l'incertitude est devenue la norme : impossible de savoir, au moment des semis, quelle météo dominera la saison, ni si la récolte permettra de subvenir aux besoins familiaux.

Cette imprévisibilité s'accompagne d'un sentiment d'isolement profond. Céline Michelon a décrit le métier d'agriculteur comme « *le plus solitaire du monde* » : des journées entières passées seul dans les champs, les tracteurs ou les vignes, avec peu de contact humain. Cette solitude, conjuguée à la

TABLE RONDE 2

PLUS EXPOSÉS AUX RISQUES CLIMATIQUES, MOINS ARMÉS POUR Y FAIRE FACE.

pression économique et à la peur du lendemain, nourrit une souffrance psychologique majeure dans le monde rural. Elle a rappelé que les agriculteurs constituent l'un des corps professionnels les plus touchés par le suicide en France, évoquant une détresse souvent silencieuse et mal comprise.

Face à cette situation, elle a mis en avant le rôle central de la MSA, expliquant que cette institution assure à la fois la couverture santé, la protection sociale et l'accompagnement psychologique des exploitants.



Est alors intervenue **Laure Norca**, responsable de la mise en œuvre de la feuille de route de prévention du mal être dans le monde agricole au sein de la MSA Midi-Pyrénées-Sud, pour présenter les initiatives mises en place.

Depuis 2022, chaque département dispose d'un Comité de prévention du mal-être, réunissant généralement la MSA, les chambres d'agriculture, l'ARS, les DDETSPP ou DDPP et les DDT. Ces comités ont pour mission de coordonner les acteurs locaux, d'éviter les démarches en silos et de mutualiser les actions de préventions et réponses aux situations de détresse.

Laure Norca a détaillé la création d'un réseau national de « sentinelles agricoles », adossé au dispositif «sentinelle» de santé publique déjà expérimenté par l'ARS. Ces sentinelles sont des personnes formées à repérer les signes de fragilité psychologique dans leur entourage professionnel : collègues agriculteurs, agents de banque, vétérinaires, salariés agricoles ou membres de coopératives.

En Occitanie, plus de 900 sentinelles sont aujourd'hui actives sur l'ensemble des départements, sillonnant les territoires pour « aller-vers » les personnes isolées et les orienter, prévenir les drames avant qu'ils ne surviennent.

Interrogée sur l'efficacité du dispositif, Laure Norca a reconnu qu'il est difficile à évaluer : *« On ne peut pas quantifier l'impact d'une sentinelle ; le simple fait « d'aller vers » et de se soucier de l'autre est aidant »*. Cependant, les remontées de terrain montrent une hausse significative des signalements, confirmant probablement l'efficacité du réseau de sentinelles agricoles en même temps qu'un certain niveau de dégradation de la santé mentale du monde rural, aggravée par les aléas climatiques, l'insécurité économique et la succession de crises agricoles de façon générale.

Une seconde question venue de la salle portait sur le traitement des situations détectées : vers qui orienter les agriculteurs en détresse ? Si la MSA est une porte d'entrée reconnue pour les agriculteurs en situation de mal être, Laure Norca a décrit un travail partenarial où la MSA n'agit pas seule mais en coordination avec l'ensemble des acteurs du territoire, afin d'apporter des réponses sur mesure : accompagnement social, aide psychologique, accompagnement économique, médiation, etc...



Enfin, Céline Michelon a conclu en soulignant la nécessité d'individualiser les réponses : les réalités climatiques, économiques et sociales varient d'un territoire à l'autre, et toute politique uniforme serait vouée à l'échec. Elle a plaidé pour des approches locales et différenciées, estimant que « les politiques agricoles doivent se penser à l'échelle du terrain, pas dans les bureaux ».

Intervention de Malik BERKANI, directeur territorial de la Croix-Rouge française en Occitanie

Malik Berkani a exposé la crise structurelle de l'hébergement d'urgence et les défis que pose le changement climatique aux associations de terrain.

Il a salué en premier lieu la parole donnée, dans la vidéo projetée en introduction au colloque, aux personnes directement concernées par la précarité.

Le responsable a dressé un état des lieux alarmant du secteur de l'hébergement d'urgence. Dans le Gard, seulement 60 % des appels au 115 aboutissent à une solution d'hébergement, laissant 40 % des demandes sans réponse. Dans le Gard, cette tension est particulièrement visible, avec des familles et des enfants contraints de dormir dehors. L'été aggrave encore la situation : la disponibilité hôtelière chute drastiquement en raison de la fréquentation touristique, réduisant le parc mobilisable pour les nuitées d'urgence. Cette raréfaction des places conduit à une hiérarchisation forcée des vulnérabilités : les équipes doivent choisir entre différents publics en danger, donnant la priorité aux femmes enceintes ou aux familles avec enfants, faute de moyens pour abriter tout le monde.

Malik Berkani a souligné que cette saturation est directement liée à la crise du logement social, en particulier en Occitanie : 213 000 demandes sont en attente pour seulement 28 000 attributions par an. L'effondrement de la production de logements depuis 2017 a rompu la chaîne de sortie de l'hébergement, prolongeant la présence de nombreuses personnes dans des structures transitoires déjà surchargées.

Les risques climatiques viennent accentuer ces tensions. Les personnes à la rue sont les premières exposées aux canicules, sans possibilité de se rafraîchir. Même dans les centres d'hébergement, les conditions thermiques sont souvent intenables : chambres collectives sans climatisation, bâtiments vieillissants, manque de financement pour adapter les infrastructures.

La chaleur s'ajoute à d'autres menaces, comme les inondations, particulièrement autour du Gardon, où vivent plusieurs campements précaires. Les équipes de la Croix-Rouge y mènent des maraudes régulières pour prévenir les risques de crues soudaines.

Face à cette accumulation de vulnérabilités, Malik Berkani a présenté les leviers d'action que déploie la Croix-Rouge :

- Extension des amplitudes horaires des équipes mobiles pour intervenir plus tôt le matin et plus tard le soir, afin d'atteindre davantage de personnes.
- Création d'espaces climatisés dans les accueils de jour, intégrée dans les projets de rénovation depuis trois ans.
- Distribution de bouteilles d'eau, de duvets et de couvertures de survie.
- Mutualisation des équipes médico-sociales, intégrant désormais infirmiers et médecins dans des dispositifs autrefois exclusivement sociaux, afin d'améliorer le suivi sanitaire des publics hébergés.

Malik Berkani a également annoncé la mise en place d'un nouveau dispositif pour personnes vieillissantes précaires, élaboré en partenariat avec un EHPAD local. Ce projet d'« EHPAD hors les murs » vise à adapter la prise en charge des personnes âgées ayant vécu de longues années à la rue, souvent marquées par des pathologies lourdes ou des troubles psychiques, incompatibles avec les structures classiques. L'objectif : croiser les compétences médico-sociales pour offrir un accompagnement adapté, respectueux du parcours et du besoin de liberté de ces personnes.

Dans la dernière partie de son intervention, Malik Berkani a appelé à une relance urgente de la production de logements sociaux, condition indispensable pour désaturer l'hébergement d'urgence. Il a également évoqué plusieurs pistes : développer des opérations intercalaires pour utiliser temporairement des friches ou bâtiments vacants ; créer des abris modulables et des espaces de fraîcheur urbains accessibles aux sans-abri ; renforcer les points d'eau dans les zones de grande précarité ; former les bénévoles et travailleurs sociaux aux gestes de premiers secours et à l'accompagnement spécifique des personnes exposées au climat.

Enfin, il a plaidé pour une coordination plus étroite entre les associations, les collectivités, les hôpitaux et la médecine de ville, afin de bâtir un « Plan climat social » ciblant les publics sans abri.



**Fondation Hospitalière pour
la Recherche sur la Précarité
et l'Exclusion sociale**

COMPRENDRE POUR MIEUX PRENDRE SOIN



Patrice GEOFFRON, professeur d'économie Université Paris Dauphine-PSL, directeur de l'équipe Énergie-climat, membre du Cercle des économistes

Patrice Geoffron a proposé une analyse économique des effets du changement climatique sur les populations les plus fragiles, soulignant l'importance d'articuler transition écologique et justice sociale. Il a ouvert son propos en saluant la qualité des échanges du colloque, qu'il a jugés à la fois « passionnants et préoccupants », mêlant constats alarmants et signes encourageants de solidarité.

L'économiste a rappelé deux principes essentiels issus de la recherche économique :

- le coût de l'inaction : ne pas agir face au changement climatique coûtera toujours plus cher que d'agir tôt.
- l'inégalité des impacts : les risques climatiques frappent plus durement les populations déjà fragilisées.

Il distingue ensuite deux grandes catégories de risques :

- les risques physiques, liés aux événements climatiques extrêmes (canicules, crues, incendies, sécheresses) ;
- les risques de transition, c'est-à-dire les conséquences économiques et sociales des politiques publiques destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Patrice Geoffron a cité plusieurs exemples récents : la canicule précoce de juin 2025, les feux de forêt de l'été, ou encore les crues meurtrières de Valence. Ces phénomènes ont représenté 50 milliards d'euros de pertes économiques pour l'Union européenne, concentrées dans l'arc méditerranéen (France, Espagne, Italie). Les économistes, a-t-il expliqué, permettent d'objectiver les coûts évités par l'action publique, en comparant les scénarios « avec » et « sans adaptation ».

Il a également évoqué les phénomènes plus lents, comme le retrait-gonflement des argiles, responsable de fissures dans des millions d'habitations françaises. Près de 10 millions de ménages sont exposés à des degrés divers à ce risque, qui entraîne une dévalorisation patrimoniale parfois dramatique. Selon lui, la capacité des ménages à réparer ou non leurs logements conditionnera leur maintien dans la classe moyenne : ceux qui n'en ont pas les moyens peuvent glisser vers la précarité.

Patrice Geoffron a insisté sur les effets pervers de certaines rénovations thermiques : en améliorant l'isolation pour l'hiver sans prévoir la surchauffe estivale, on aggrave parfois le problème. Il appelle cela la « maladaptation », symbolisée par « *la climatisation d'appoint qui soulage à court terme mais aggrave le réchauffement à long terme* ».

Il a ensuite abordé les risques économiques liés à la transition écologique, prenant l'exemple du mouvement des Gilets jaunes, né d'une taxe carbone perçue comme injuste.

Ces politiques, a-t-il souligné, ont souvent des effets redistributifs violents si elles ne sont pas accompagnées. Les ménages modestes, contraints de vivre loin des centres urbains, dépendent de véhicules polluants ou de cuves à fioul qu'ils ne peuvent remplacer rapidement. L'économiste a aussi évoqué la réglementation sur les logements énergivores (étiquettes G et F) issue de la Convention citoyenne pour le climat. Si la mesure est pertinente, sa mise en œuvre brutale risque de déséquilibrer le marché locatif et de créer des « actifs échoués », c'est-à-dire des biens dévalorisés faute de moyens pour être rénovés.

En conclusion, Patrice Geoffron a proposé trois pistes d'action :

1. mieux cibler les politiques publiques : éviter les mesures uniformes qui profitent autant aux ménages aisés qu'aux plus précaires, comme cela a été le cas avec le bouclier tarifaire de 2022.
2. préserver les infrastructures et les services publics : routes, hôpitaux, transports, essentiels à la résilience collective et particulièrement aux plus fragiles.
3. agir à l'échelle locale : adapter les politiques climatiques à la diversité des territoires. Ce niveau d'action permet d'impliquer les citoyens et de mieux mesurer les bénéfices concrets des politiques de réduction des émissions.

Il a conclu en saluant le rôle décisif du monde associatif, qu'il considère comme un formidable levier de solidarité dans un contexte budgétaire contraint : « *Chaque euro public investi dans le tissu associatif produit un effet social démultiplié.* »



Élisabeth VINOT, vice-présidente de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale

Élisabeth Vinot a salué le travail collectif ayant permis la réussite de cette journée consacrée aux liens entre précarité et aléas climatiques. Elle a remercié chaleureusement l'ensemble des partenaires institutionnels et scientifiques ayant contribué à l'événement, en soulignant « la qualité de l'organisation et la richesse des échanges ».

Elle a d'abord exprimé sa gratitude envers le président de l'université de Nîmes, Benoît Roig, ainsi qu'à ses collaborateurs Jean-Marc Blanc et Kim Iker, « *pleinement investis pour donner du sens et de la cohérence à cette journée* ». Elle a également salué le service audiovisuel et les affaires générales de l'université, dont le professionnalisme a contribué à la réussite logistique et humaine du colloque.

La vice-présidente de la Fondation a ensuite remercié Didier Jaffre, directeur général de l'ARS Occitanie, pour son rôle moteur dans la genèse du programme de recherche « précarités et/ou aléas climatiques ». Elle a rappelé que cette thématique, initialement portée par la volonté personnelle de M. Jaffre et son intuition prospective, s'est révélée d'une pertinence croissante au fil des années, à mesure que le lien entre climat, santé et vulnérabilité sociale s'impose comme un enjeu central de santé publique.

Revenant sur les débuts de la démarche, elle a reconnu que la Fondation avait dû convaincre les équipes de recherche de s'emparer de ces problématiques nouvelles. Cette mobilisation, a-t-elle souligné, porte aujourd'hui ses fruits : les chercheurs intéressés par ces sujets sont désormais plus nombreux et mieux structurés, ce qui témoigne d'une dynamique positive et d'un véritable progrès collectif.

Élisabeth Vinot a ensuite tenu à remercier les intervenants des tables rondes, universitaires, experts, acteurs associatifs et professionnels de terrain qui accompagnent au quotidien les personnes les plus en difficulté. Parmi eux, elle a cité notamment les Petits Frères des Pauvres, la Croix-Rouge française et les Banques alimentaires.

Elle a également remercié les collectivités territoriales, le Conseil régional, les conseils départementaux, les CCAS, et tout particulièrement le CCAS de la Ville de Nîmes. Elle a salué la présence du Commissaire régional à la pauvreté, en rappelant que la coordination avec l'État constitue un levier déterminant pour prolonger les actions initiées.

Dans la dernière partie de son intervention, Élisabeth Vinot a adressé un hommage appuyé au Professeur Pierre Fumoleau, président du Conseil scientifique de la Fondation, « *une personnalité précieuse, à la fois rigoureuse et profondément humaine* ». Elle a insisté sur l'importance de ce conseil, garant de la qualité scientifique et de la pertinence méthodologique des projets financés. Selon elle, « la bienveillance et la générosité ne suffisent pas : chaque initiative doit reposer sur une rigueur scientifique irréprochable, condition du bon usage des fonds publics et privés ».

Élisabeth Vinot a conclu en se félicitant de la dynamique collective enclenchée par ce colloque. Elle a invité les participants à poursuivre le travail engagé autour de la Fondation, aux côtés des chercheurs, associations et institutions, afin de rendre visibles les populations fragiles et de renforcer les solidarités locales face aux transformations climatiques, et apporter aux plus vulnérables le meilleur soutien.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION HOSPITALIÈRE POUR LA RECHERCHE SUR LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

Collège des représentants du CASH de Nanterre

Luce LEGENDRE

Directrice de l'Hôpital de Nanterre - EPS Roger Prévot, Présidente de la Fondation.

Dr Benoit DE SARCUS

Chef du Pôle Gynécologie-Obstétrique, Président de la CME, Vice-président de la Fondation.

Dr Sonbol ASNAFI

Pharmacienne, Cheffe du Pôle de Santé Publique/ Médecine sociale.

Jérôme CHEVILLOTTE

Directeur des soins, des parcours patients et de la formation initiale.

Dr Stéphane COUAO-ZOTTI

Responsable d'Unité Fonctionnelle, Polyclinique / PASS / CeGIDD.

Dr Siham FENNI

Cheffe du Pôle Gériatrie.

Dr Amel MEDJAHED

Médecin coordonnateur du centre de lutte anti-tuberculeuse 92.

Raphaëlle PERRIGAUD

Directrice du Pôle de Santé-Publique/ Médecine sociale, EHPAD-USLD.

Collège des personnalités qualifiées

Elisabeth VINOT

Conseiller spécial CNAM, Fondatrice de la Fondation du CNAM, Vice-présidente de la Fondation.

Jean-Michel GILIBERT

Co-Fondateur et Président GT Partenaires SAS ; Bénévole chef d'équipe Croix-Rouge Action sociale.

Stéphane-Alain MOREAU

Fondateur de RésidSocial.

Danielle TOUPILLIER

Médiatrice nationale des personnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics ; ancienne directrice générale du centre national des gestion des praticiens et des directeurs de la fonction publique hospitalière.

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION HOSPITALIÈRE POUR LA RECHERCHE SUR LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

Pr Pierre FUMOLEAU

Président du Conseil scientifique, cancérologue, directeur scientifique du Cancéropôle Est, directeur général de l'Ensemble Hospitalier de l'Institut Curie de 2017 à 2021.

Pr Jean DE KERVASDOUE

Économiste de la santé, professeur émérite ancien titulaire de la chaire d'économie et gestion des services de santé au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre de l'Académie des Technologies, ancien Directeur des Hôpitaux.

Michel BAUER

Ancien directeur du Laboratoire de Sociologie du Changement des Institutions, CNRS, ancien enseignant-chercheur Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris (Sociologie de l'Innovation).

Julien DAMON

Sociologue, enseignant à Sciences Po, HEC, École des Ponts, et conseiller scientifique de l'EN3S ; rédacteur pour Les Echos, Le Point et de nombreux autres titres.

Charlotte DE FONTGALLAND

Responsable Recherche et Formation at URPS Médecins libéraux du Centre, Chargée de cours au Cnam et à Sciences Po Paris, Docteur en géographie de la santé Université Paris Nanterre.

Pierre GRAPIN

Administrateur civil, directeur général adjoint de l'AGEFIPH et conseiller scientifique du BIPE de 2008 à 2019.

Gwenn MENVIELLE

Directrice de recherche à l'Inserm (inégalités sociales dans le domaine du cancer).

Pr Gérard SALEM

Géographe, professeur émérite de santé urbaine à l'Université Paris Nanterre, membre du conseil d'administration de Médecins du Monde, membre du Board de la Société Internationale de Santé Urbaine.

Dr David ZUCMAN

Médecin clinicien infectiologue à l'Hôpital Foch, spécialiste VIH/SIDA ; administrateur de la Société Française de Lutte contre le SIDA.

NOTRE AMBITION :

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ, EN S'APPUYANT SUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Pour améliorer les conditions de vie des populations précaires, nous avons besoin de reconnaître la diversité de leurs situations, de documenter leurs trajectoires, d'expérimenter de nouvelles approches et d'en évaluer les effets, tant à travers la recherche scientifique que par leurs retombées concrètes sur le terrain.

- En permettant aux différents acteurs (chercheurs, associations, collectivités, élus...) de **mieux travailler ensemble**.
- En jouant un rôle d'**intégrateurs de solutions**, pour identifier des bonnes pratiques et les diffuser sur l'ensemble des territoires.
- En s'appuyant sur **l'exigence et la rigueur scientifique**.

NOS MISSIONS



34



EXIGENCE



INNOVATION



ÉCOUTE



HUMANITÉ



FAIRE
ENSEMBLE

NOS ACTIONS

Identifier et soutenir des projets de recherche d'excellence, innovants, par des appels à projets réguliers, ainsi que des approches de co-construction avec des acteurs de terrain, des chercheurs, des financeurs ciblés.

Thématiques de nos derniers appels à projets de recherche ou appels à manifestation d'intérêt : précarité alimentaire ; handicap, soins et précarité ; canicule et séniors précaires ; précarité et santé mentale...

Produire et publier des rapports de recherche et documents de prospective, relayer les études de qualité portées par d'autres structures.

Exemple d'ouvrage édité par la Fondation : [« Comprendre les indicateurs de pauvreté pour mieux la combattre »](#), en lien avec les travaux du sociologue Jim Ogg.

Organiser des événements rassemblant tous les acteurs, afin de susciter les réflexions collectives et de favoriser l'émergence de nouvelles solutions dans la lutte contre les précarités.

Colloque « La recherche, pour mieux comprendre et lutter contre les effets de la précarité » (novembre 2023, [document de synthèse à télécharger sur le site de la Fondation](#)).

Colloque scientifique « Précarités et aléas climatiques » (octobre 2025).

PRÉCARITÉ, EXCLUSION SOCIALE, INÉGALITÉS DE SANTÉ : DES CONSTATS QUI INCITENT À L'ACTION

- 9,8 millions de personnes sous le seuil de pauvreté monétaire en France métropolitaine en 2023, soit un taux de pauvreté (60 % du niveau de vie médian) de 15,4 %.¹
- 1 personne sur 6 ne peut manger à sa faim.²
- 3 fois plus de risques de renoncer à des soins pour les personnes « pauvres en conditions de vie » (cf. Insee) que pour les autres.³
- 4 millions de « nouveaux vulnérables », jeunes, peu diplômés, actifs touchés par le chômage partiel...⁴
- 83 % des Français préoccupés par la pauvreté ; trois personnes sur dix se jugent pauvres ou craignent de le devenir.⁵

1. Insee, *Niveau de vie et pauvreté en 2023 - juillet 2025 / 2. Étude CREDOC - mai 2023 / 3. DREES - juillet 2021 / 4. Enquête CREDOC - mai 2021 / 5. Baromètre annuel du ministère des Solidarités (données 2023)*

35

SOUTENEZ LE DÉVELOPPEMENT DE LA FONDATION

Le fonctionnement et les actions de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale reposent intégralement sur les dons et les subventions.

Le lancement des appels à projets, le nombre et l'ampleur des projets de recherche soutenus, ainsi que la régularité des événements et publications qui nourrissent le débat public, dépendent directement de l'engagement de ses partenaires financeurs.

Vous souhaitez contribuer à cette initiative ambitieuse ?

Comme nous, vous êtes convaincus de la nécessité d'innover contre la précarité en rassemblant des acteurs d'horizons variés ?

Vous partagez notre volonté de démontrer l'efficacité des actions menées, afin de les rendre reproductibles et de maximiser leur impact ?

Faites partie des partenaires financeurs de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale, rencontrons-nous pour définir ensemble la nature et les modalités de votre soutien.

Luce LEGENDRE

Directrice du CASH de Nanterre
et Présidente de la Fondation
luce.legendre@ch-nanterre.fr

Alexandre MARTINI

Directeur de la Fondation
alexandre.martini@ch-nanterre.fr
Tél. : 06 70 16 14 78

Elisabeth VINOT

Vice-présidente de la Fondation
elis.vinot@orange.fr

Dr Benoit DE SARCUS

Vice-président de la Fondation
benoit.desarcus@ch-nanterre.fr

Les dons à la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale sont déductibles, pour une entreprise, à 60 % de l'impôt sur les sociétés ; pour un particulier, à 66 % de l'impôt sur le revenu ou à 75 % de l'IFI, selon critères d'éligibilité en vigueur.